

# Ministère de la culture

## *Concours interne d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1<sup>ère</sup> classe*

SESSION 2016

### **Épreuve orale d'admission, dominante du métier « présentation d'une visite guidée d'un monument historique, d'un musée ou château » : sujet n°1**

17-DEC4-05991

#### **Rappel du texte :**

Préparation : 20 minutes.

Entretien avec le jury comprenant deux parties d'une dizaine de minutes chacune :

1° Entretien à partir d'un dossier technique relevant de l'une des dominantes du métier, préalablement choisie par le candidat (sécurité et accueil du public ; présentation d'une visite guidée d'un monument historique, d'un musée ou château ; intégration sur rayonnage et récolement ; établissement d'un tableau de service à partir de données remises au candidat et commentaire ; conservation du patrimoine écrit) ;

2° Entretien portant sur les fonctions exercées par les adjoints techniques d'accueil, de surveillance et de magasinage et sur l'expérience professionnelle du candidat. Cette partie de l'entretien doit permettre au jury d'apprécier les capacités du candidat à l'exercice de la fonction.

#### **Organisation de l'audition :**

**Après une préparation de 20 minutes, entretien avec le jury de 20 minutes découpées de la manière suivante :**

- 1<sup>ère</sup> partie de l'entretien : 10 minutes au plus d'entretien sur le dossier technique dont 5 minutes au plus d'exposé de la part du candidat sur sa question et 5 minutes au moins d'échanges avec le jury,

- 2<sup>ème</sup> partie de l'entretien : 10 minutes au plus d'échanges avec le jury dont 5 minutes au plus d'exposé du candidat sur son parcours professionnel et sur les fonctions exercées par un adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage et 5 minutes au moins d'échanges avec le jury.

#### **À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET**

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°1 :

Quels éléments vous semblent nécessaires pour organiser au mieux l'accueil d'un groupe dans cet espace ?

N'hésitez pas à évoquer les formations et supports nécessaires.

# LA PETITE GALERIE

La Petite Galerie du Louvre propose chaque année d'explorer un thème grâce à des œuvres majeures. Déployée également en ligne et hors les murs, la Petite Galerie donne aux visiteurs des clés d'observation et d'analyse des œuvres pour faire de la visite au musée un moment d'apprentissage, de réflexion et de plaisir.

## Modalités de réservation

Visites autonomes dans la Petite Galerie : 01 40 20 51 51 (hors vacances de Noël). Il n'y a pas de créneau de réservation pour les groupes le dimanche et le samedi après-midi. Les groupes sont limités à 30 personnes et doivent impérativement se scinder en deux dans la Petite Galerie.

## DATES D'OUVERTURE

19 septembre 2016 (5 septembre 2016 pour les détenteurs de la carte Louvre Professionnels)

La Petite Galerie du Louvre bénéficie du mécénat principal de la Fondation d'entreprise Total.

La Fondation PSA apporte son généreux soutien au projet.

La Fondation RÉUNICA Prévoyance-Groupe AG2R LA MONDIALE, la Fondation SNCF, le Fonds Handicap & Société par Intégrance sont mécènes de la Petite Galerie.

Accenture accompagne la Petite Galerie dans le développement du site internet et de l'application mobile. Orange soutient l'innovation pédagogique du projet.

## EXPOSITION « CORPS EN MOUVEMENT. LA DANSE AU MUSÉE »

La Petite Galerie du Louvre propose chaque année, d'octobre à juin, une présentation d'œuvres autour d'un thème en écho avec les programmes scolaires. Elle est le lieu d'accueil privilégié des groupes scolaires, des publics en situation de handicap ou du champ social au Louvre, mais aussi celui, par excellence, de la formation à l'éducation artistique et culturelle, pour les enseignants et pour tous les relais. L'espace, entièrement accessible pour le public handicapé moteur, propose également des offres de médiation pour tous les visiteurs en situation de handicap.

Pour sa deuxième saison, la Petite Galerie aborde la représentation du corps en mouvement avec comme invitée d'honneur la danse. Comment les artistes se sont-ils emparés du défi de représenter des gestes - marcher, courir, danser - jusqu'à exprimer les mouvements de l'âme ? Quels techniques et matériaux ont-ils choisis ? Quels codes ont-ils élaborés ?

L'exposition rassemble une soixantaine d'œuvres issues des collections des musées du Louvre, d'Orsay et Rodin ainsi que du Centre Georges-Pompidou.

De la céramique grecque à la chronophotographie en passant par le dessin et la sculpture, les artistes ont saisi, séquencé et décomposé le mouvement. Ainsi, les œuvres de Rubens, Muybridge ou Calder témoignent-elles de la diversité des interprétations du mouvement.

La danse, quant à elle, devient le sujet d'observation privilégié d'artistes comme Degas ou Rodin, au moment où elle connaît sa révolution, sous l'influence de Loïe Fuller et Nijinski. Pour prolonger la visite, un parcours libre est proposé dans le département des Sculptures.

Exposition du 6 octobre 2016 au 3 juillet 2017

## DES FORMATIONS AUTOUR DE LA PETITE GALERIE

### Découvrir la Petite Galerie : « Corps en mouvement. La danse au musée »

Comment représenter un corps en mouvement ? Par quels moyens les artistes ont-ils cherché à donner « vie » au corps ? En conviant la danse, la Petite Galerie met en regard la représentation du mouvement au fil des époques. Au croisement des disciplines, cette formation permet d'interagir avec les œuvres grâce à des activités d'observation et d'expression corporelle. Elle propose ensuite des prolongements vers d'autres départements du musée.

### Formations complémentaires

« Art et corps »

« Toucher et voir »

« Soyons créatifs ! (avec des outils numériques) »

Tous les détails de ces formations p. 16.

Pour aller plus loin, retrouvez les rendez-vous de l'École du regard consacrés à la danse p. 18.

## UN MOOC POUR APPROFONDIR SES CONNAISSANCES

Cinq modules thématiques sous forme de cours en ligne gratuits autour du thème du corps en mouvement.

Avec Ludovic Laugier, conservateur au département des Antiquités grecques, étrusques et romaines, du 6 février au 12 mars 2017, inscription à partir du 9 janvier 2017 et pendant toute la durée du MOOC.



# Ministère de la culture

## *Concours interne d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1<sup>ère</sup> classe*

SESSION 2016

### **Épreuve orale d'admission, dominante du métier « présentation d'une visite guidée d'un monument historique, d'un musée ou château » : sujet n°2**

17-DEC4-05991

#### **Rappel du texte :**

Préparation : 20 minutes.

Entretien avec le jury comprenant deux parties d'une dizaine de minutes chacune :

1° Entretien à partir d'un dossier technique relevant de l'une des dominantes du métier, préalablement choisie par le candidat (sécurité et accueil du public ; présentation d'une visite guidée d'un monument historique, d'un musée ou château ; intégration sur rayonnage et récolement ; établissement d'un tableau de service à partir de données remises au candidat et commentaire ; conservation du patrimoine écrit) ;

2° Entretien portant sur les fonctions exercées par les adjoints techniques d'accueil, de surveillance et de magasinage et sur l'expérience professionnelle du candidat. Cette partie de l'entretien doit permettre au jury d'apprécier les capacités du candidat à l'exercice de la fonction.

#### **Organisation de l'audition :**

**Après une préparation de 20 minutes, entretien avec le jury de 20 minutes découpées de la manière suivante :**

- 1<sup>ère</sup> partie de l'entretien : 10 minutes au plus d'entretien sur le dossier technique dont 5 minutes au plus d'exposé de la part du candidat sur sa question et 5 minutes au moins d'échanges avec le jury,

- 2<sup>ème</sup> partie de l'entretien : 10 minutes au plus d'échanges avec le jury dont 5 minutes au plus d'exposé du candidat sur son parcours professionnel et sur les fonctions exercées par un adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage et 5 minutes au moins d'échanges avec le jury.

#### **À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET**

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°2 :

En utilisant ce document, quels éléments utiliseriez-vous pour préparer la médiation à l'attention des visiteurs ?

# RÈGLES ET BONS RÉFLEXES AU LOUVRE

La visite au musée offre une excellente occasion de mettre en application les principes de citoyenneté et de respect d'un règlement dans un lieu public, pour le bien-être de tous. Voici quelques règles de base à connaître et à transmettre sans modération !

## CONSERVATION PRÉVENTIVE

---

Au cours de vos visites, gardez à l'esprit que les œuvres conservées au musée, comme le patrimoine culturel d'un pays, sont uniques, fragiles et irremplaçables.

Elles ont traversé les siècles et doivent être transmises aux générations futures.

La conservation préventive a pour objet de limiter l'irréversible processus de dégradation du patrimoine ainsi que les interventions de restauration, intrusives et coûteuses.

Tout phénomène humain ou naturel conduit à la détérioration lente ou immédiate des œuvres. Ce processus peut être ralenti en surveillant l'environnement : stabilité de la température et du taux d'humidité relative, contrôle de l'empoussièremet et de la lumière, protection contre les risques physiques et chimiques...

En acceptant certaines conditions d'exposition et en adaptant votre comportement, vous contribuez à conserver le patrimoine et à le transmettre.

## VISITER LÉGER

---

Des vestiaires sont mis à votre disposition gratuitement :

- à l'accueil des groupes, porte des Lions, pour toute visite avec un intervenant du musée ;
- à la bagagerie du hall Napoléon, dans le cadre des visites autonomes.

Les sacs trop volumineux ne sont pas acceptés.

## RESPECTER LE CALME DU LIEU

---

Calme et discrétion sont de rigueur par respect pour les intervenants et les autres visiteurs. Les courses, les glissades et les conversations téléphoniques sont à proscrire.

## ENCADRER SON GROUPE

---

Les élèves sont sous la responsabilité de leurs accompagnateurs, qui devront être en nombre suffisant. Un élève ne devra jamais être laissé seul dans le musée : il est important de rester groupé.

## SI L'UN DE VOS ÉLÈVES SE PERD

---

Avant la visite, montrez à vos élèves où se trouve la banque d'information sous la pyramide. Les élèves perdus pourront ainsi la regagner seuls. S'ils sont trop jeunes, apprenez-leur à reconnaître les agents de surveillance, qui les prendront en charge.

## PRENDRE LA PAROLE DEVANT LES ŒUVRES

---

Le droit de parole dans les salles du musée est réglementé. Seuls les enseignants face à leurs élèves, les guides ou conférenciers agréés, les relais participant aux programmes des Rencontres du champ social ou du handicap mental, cognitif ou psychique, sont habilités à prendre la parole devant les œuvres.

Le responsable du groupe doit porter visiblement le badge autocollant qui lui aura été délivré.

## GARDER UNE TRACE DE LA VISITE

---

Seuls les crayons à papier sont autorisés pour les prises de notes. Les croquis sur papier ou carton léger (dimensions maximales 50 x 40 cm) sont admis sous réserve de ne pas gêner les autres visiteurs. Films et photographies sont autorisés, mais sans flash.

## SE RESTAURER

---

On ne peut ni boire ni manger dans les salles du musée. Les pique-niques sont autorisés sous la pyramide, en mezzanine, et dans les jardins du Carrousel.





# Ministère de la culture

## *Concours interne d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1<sup>ère</sup> classe*

SESSION 2016

### **Épreuve orale d'admission, dominante du métier « présentation d'une visite guidée d'un monument historique, d'un musée ou château » : sujet n°3**

17-DEC4-05991

#### **Rappel du texte :**

Préparation : 20 minutes.

Entretien avec le jury comprenant deux parties d'une dizaine de minutes chacune :

1° Entretien à partir d'un dossier technique relevant de l'une des dominantes du métier, préalablement choisie par le candidat (sécurité et accueil du public ; présentation d'une visite guidée d'un monument historique, d'un musée ou château ; intégration sur rayonnage et récolement ; établissement d'un tableau de service à partir de données remises au candidat et commentaire ; conservation du patrimoine écrit) ;

2° Entretien portant sur les fonctions exercées par les adjoints techniques d'accueil, de surveillance et de magasinage et sur l'expérience professionnelle du candidat. Cette partie de l'entretien doit permettre au jury d'apprécier les capacités du candidat à l'exercice de la fonction.

#### **Organisation de l'audition :**

**Après une préparation de 20 minutes, entretien avec le jury de 20 minutes découpées de la manière suivante :**

- 1<sup>ère</sup> partie de l'entretien : 10 minutes au plus d'entretien sur le dossier technique dont 5 minutes au plus d'exposé de la part du candidat sur sa question et 5 minutes au moins d'échanges avec le jury,

- 2<sup>ème</sup> partie de l'entretien : 10 minutes au plus d'échanges avec le jury dont 5 minutes au plus d'exposé du candidat sur son parcours professionnel et sur les fonctions exercées par un adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage et 5 minutes au moins d'échanges avec le jury.

#### **À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET**

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°3 :

En vous appuyant sur ce document, quels éléments vous semblent nécessaires pour accueillir au mieux les visiteurs en situation de handicap ?

# DÉCOUVRIR LE MUSÉE AVEC UN MÉDIATEUR

## À CHAQUE PUBLIC SON OFFRE ADAPTÉE



**Des visites en langue des signes française ou en lecture labiale** conduites par des intervenants sont proposées aux visiteurs sourds et malentendants. Les visiteurs malentendants ont aussi la possibilité de suivre des visites-conférences avec boucles magnétiques.



**Des ateliers et des visites-conférences descriptives et tactiles** sont organisés pour découvrir peintures et sculptures.



**Des ateliers et des discours adaptés** permettent aux visiteurs déficients mentaux ou en situation de soutien psychologique d'aborder les collections du musée.



Il existe **des parcours de visite particulièrement recommandés aux visiteurs à mobilité réduite**, avec des bonnes conditions de confort et d'accès aux œuvres.

Les groupes de **visiteurs peu familiers des musées** peuvent être accueillis par des intervenants sensibilisés et formés à leur accueil. Des visites adaptées existent également pour **les personnes en apprentissage de la langue française**.

### COMMENT RÉSERVER UNE ACTIVITÉ AVEC MÉDIATEUR POUR MON GROUPE ?

Renseignements et réservations  
au 01 40 20 51 77 ou sur [visites-  
reservations@louvre.fr](mailto:visites-reservations@louvre.fr)

Télécharger, remplir et renvoyer le  
formulaire sur  
[www.louvre.fr/ groupes-et-scolaires](http://www.louvre.fr/groupes-et-scolaires)

### QUELS EFFECTIFS POUR DES GROUPES DE VISITEURS EN SITUATION DE HANDICAP ?

Pour une meilleure qualité de visite,  
les effectifs réduits sont privilégiés :  
15 personnes maximum pour les  
visites-conférences, 8 personnes  
pour les ateliers. Le nombre de  
visiteurs en fauteuil roulant est limité  
à 8 personnes par groupe (hors  
accompagnateurs).



# Ministère de la culture

## *Concours interne d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1<sup>ère</sup> classe*

SESSION 2016

### **Épreuve orale d'admission, dominante du métier « présentation d'une visite guidée d'un monument historique, d'un musée ou château » : sujet n°4**

17-DEC4-05991

#### **Rappel du texte :**

Préparation : 20 minutes.

Entretien avec le jury comprenant deux parties d'une dizaine de minutes chacune :

1° Entretien à partir d'un dossier technique relevant de l'une des dominantes du métier, préalablement choisie par le candidat (sécurité et accueil du public ; présentation d'une visite guidée d'un monument historique, d'un musée ou château ; intégration sur rayonnage et récolement ; établissement d'un tableau de service à partir de données remises au candidat et commentaire ; conservation du patrimoine écrit) ;

2° Entretien portant sur les fonctions exercées par les adjoints techniques d'accueil, de surveillance et de magasinage et sur l'expérience professionnelle du candidat. Cette partie de l'entretien doit permettre au jury d'apprécier les capacités du candidat à l'exercice de la fonction.

#### **Organisation de l'audition :**

**Après une préparation de 20 minutes, entretien avec le jury de 20 minutes découpées de la manière suivante :**

- 1<sup>ère</sup> partie de l'entretien : 10 minutes au plus d'entretien sur le dossier technique dont 5 minutes au plus d'exposé de la part du candidat sur sa question et 5 minutes au moins d'échanges avec le jury,

- 2<sup>ème</sup> partie de l'entretien : 10 minutes au plus d'échanges avec le jury dont 5 minutes au plus d'exposé du candidat sur son parcours professionnel et sur les fonctions exercées par un adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage et 5 minutes au moins d'échanges avec le jury.

#### **À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET**

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°4 :

Sur la base de ce document, indiquez quels sont les prérequis pour conduire une visite guidée.

## VISITE GUIDÉE

### **Les prérequis pour devenir « guide-conférencier » en appartenant au corps des adjoints techniques d'accueil et de surveillance.**

On trouve de nombreux agents de surveillance qui exercent des fonctions de guides conférenciers, notamment dans les monuments historiques CMN mais aussi dans certains EPA, SCN tels que le château de Fontainebleau.

Les prérequis pour exercer cette mission valorisante pour les agents et essentielle pour tous nos publics sont les suivantes :

- **Connaissances personnelles** : Elles peuvent être enrichies par un document fourni par les services de la conservation, validées par les conservateurs eux-mêmes au cours d'une visite d'essai. Ces derniers jugeront votre aptitude à mener à bien une visite commentée sur tel ou tel autre thème en lien direct avec le patrimoine de l'établissement dans lequel vous êtes affectés (les collections, l'architecture, les jardins, parcs, étang et forêt etc). Vos recherches doivent être permanente.
- **Connaissances historiques** : vous avez la possibilité de suivre des formations à cet effet, en lien direct avec cette mission ; ces formations sont proposées en internes (sur site) et par le MCC dans un centre de formation. Les thèmes à maîtriser sont l'architecture, la peinture, la Sculpture, l'Histoire de l'Art en lien direct avec les collections permanentes, expositions temporaires et le patrimoine architectural.
- **Connaissances parfaite du site** : D'une évidence inéluctable, vous devez connaître votre établissement, pouvoir y circuler aisément et expliquer, commenter l'histoire architecturale de l'établissement. Vous devez suivre les formations de sécurité et connaître parfaitement les consignes d'évacuations, les issues de secours, notamment dans les grands établissements anciens qui ne sont pas toujours équipés à 100% en terme d'accessibilité, de signalétique et moyens efficaces d'évacuation.
- **Gestion des groupes** : Vous devez pouvoir vous adapter à toutes sortes de publics, savoir gérer les conflits, veiller à la sécurité des personnes et des œuvres ; des formations sont proposées à cet effet en interne ou par le MCC.
- **Qualités requises** : Sens du service public, accueil, humilité, politesse et amabilité (le sourire) ; la mission d'un(e) conférencier(e) est une perpétuelle recherche de connaissance et de relations humaines. La pratique de langues étrangères est une qualité appréciée, toutefois elle n'est pas une obligation pour pratiquer la mission. Les visites guidées peuvent parfois demander quelques efforts physiques pour ouvrir des espaces qui ne le sont pas en permanences, et qui sont protégés ; la préparation d'une visite implique : l'ouverture de nombreux volets, la manipulation de barres de protections, l'ouvertures de nombreuses portes parfois assez lourdes et de grilles, vous êtes amenés à marcher plusieurs kilomètres par jour dans certains grands musées et châteaux. Une bonne condition physique n'est pas superflue.